



Policiers Municipaux en colère

Réunies en intersyndicale nationale, le 6 Octobre 2010 à Paris, les 6 organisations syndicales représentatives des Policiers Municipaux ont décidé d'inscrire leurs actions dans la durée et, ceci pour plusieurs mois.

La réunion du 7 Octobre 2010 avec les représentants du gouvernement et de l'AMF sur l'avenir de l'ISF (voir déclaration ci-jointe), a bien montré la mauvaise volonté de ces deux parties à répondre à nos justes revendications.

Pour cela, l'intersyndicale propose à tous les policiers municipaux du territoire national de signer la pétition ci-dessous. Celle-ci reprenant les axes du cahier revendicatif commun. Elle est à envoyer par boîte postale, fax ou mail aux adresses jointes.

Au verso de cette pétition, il y a un engagement de chacun à participer à la prochaine action nationale organisée par l'intersyndicale, début 2011, à Paris à nous retourner de la même façon que la pétition.

En effet, nous devons, lors de cette action à Paris, être encore plus nombreux qu'au cours des actions décentralisées du 1^{er} Juin dernier (4 300 manifestants).

Par milliers, retournez-nous pétitions et engagements. Ce sera le meilleur gage de nos actions en préparation.

Ce qui ne nous empêchera pas, dès le mois de Novembre, d'être présents au Congrès des Maires de France. Une autre initiative est déjà prévue en Janvier 2011.

Non, nous ne relâcherons pas la pression !!!

PETITION

NOM	PRENOM	COLLECTIVITE	SIGNATURE

Soutient les revendications de l'intersyndicale « Policiers Municipaux en colère » à savoir :

- ☺ La revalorisation des grilles salariales des agents de catégorie C
- ☺ La reconnaissance de la pénibilité et de la dangerosité de notre profession
- ☺ L'attribution obligatoire de l'ISF au taux maximum et sa prise en compte dans le calcul de la retraite



Policiers Municipaux en colère

ENGAGEMENT PERSONNEL

NOM	PRENOM	COLLECTIVITE	SIGNATURE

M'engage à participer personnellement et physiquement à la prochaine action nationale de l'intersyndicale « Policiers Municipaux en colère » à Paris début 2011. Nos nouvelles missions (lopsi 2, etc...) doivent être suivies de vraies avancées sociales.

Pétitions et engagements personnels à retourner aux choix aux adresses suivantes :

- Adresse postale : Intersyndicale Police Municipale
Policiers Municipaux en colère, BP 60315 75921 PARIS CEDEX 19
- Fax : 01.76.50.80.63
- Mail : pm.en.colere@orange.fr